

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

FICHE PRESSE

Date : 07/11/2024

Objet : Inauguration du Centre départemental de tennis

Le Département se dote d'un centre départemental de tennis moderne et fonctionnel à Trélissac

Le Centre départemental de tennis a été inauguré à Trélissac jeudi 7 novembre 2024 par Germinal Peiro, Président du Conseil départemental de la Dordogne, Marin Lassalle, représentant le Préfet de la Dordogne, Alain Baché, conseiller délégué au développement des pratiques sportives de la Région Nouvelle-Aquitaine, Dominique Decoux, vice-présidente de la Fédération française de tennis, Clément Hyvoz, président du comité de Dordogne de tennis, Christelle Druillole, Vice-présidente en charge des sports et de la jeunesse, Stéphane Dobbels, Conseiller départemental du canton de Trélissac et Francis Colbac, maire de Trélissac, en présence de Nathalie Tauziat, ancienne joueuse professionnelle, invitée d'honneur et ambassadrice locale.

Avec la création de ce nouveau bâtiment moderne et fonctionnel, le Département réaffirme son rôle de soutien incontournable du mouvement sportif en Dordogne. Le Centre départemental de tennis a été construit en lieu et place de l'équipement communal datant des années 90, devenu très vétuste, qui abritait le comité départemental de tennis et le club local et que le Département avait acquis en 2020. Ce projet a notamment pu voir le jour grâce au plan de relance porté par la Fédération Française de Tennis, l'équipement sportif étant positionné comme la pierre angulaire du projet de développement fédéral local.

Le projet a été mené en concertation avec le Comité départemental de tennis, ce qui a permis de le définir autour d'axes prioritaires comme la sécurisation de la pratique et l'accueil du public. Pour ce faire, un plan d'action a été défini autour d'une pratique tennistique élargie et variée, reposant sur la création de deux courts supplémentaires et d'un terrain de paddle (ou padel) couverts. Les orientations sont les suivantes :

- 1) Des publics ciblés : la jeunesse : (initiation, découverte, apprentissage, perfectionnement et performance) et les seniors (loisirs, bien-être et santé)
- 2) Un programme d'accessibilité et d'animation sportive pour tous,
- 3) L'accueil d'évènements à fortes retombées médiatiques et économiques,
- 4) La formation des cadres techniques et des regroupements de jeunes à fort potentiel,

5) L'organisation des compétitions départementales et régionales « championnat et coupes ».

Une place pour le sport scolaire

A travers cette stratégie, le Conseil départemental souhaite donner au sport scolaire une place prépondérante dans l'animation de cette structure. Ces temps d'activités seront encadrés par les acteurs locaux (clubs, mairie) ou s'inscriront dans le cadre de dispositifs spécifiques au collège, tels que l'Education Physique et sportive, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ou encore les sections sportives.

L'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté « Joël Jeannot », implanté à Trélissac pourra également y proposer des cycles de pratique sportive. Enfin, les comités sportifs départementaux de sport adapté et handisport pourront y poursuivre leurs activités tennistiques.

Un nouveau bâtiment moderne et fonctionnel

Le chantier du centre départemental de tennis a nécessité la démolition et la reconstruction de la halle sportive, des 3 terrains de tennis et de l'escalier extérieur, la création d'une extension de cette halle permettant la mise en place d'un terrain de tennis supplémentaire et de 2 padels, la rénovation des espaces d'accueil, de vestiaires et de bureaux conservés, la création d'une station trail indépendante, et un réaménagement des abords immédiats, permettant de sécuriser les accès, en redimensionnant les stationnements de proximité, (dont des places PMR), de créer une place de stationnement réservée aux bus, et de faciliter les accès secours.

La démarche d'excellence environnementale a été intégrée au projet avec la création d'un système innovant concernant le traitement des eaux de pluie, avec la construction de deux bassins d'infiltration naturelle enterrés sous les stationnements et la pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur l'extension.

Démarrés en avril 2023, les travaux ont été réceptionnés le 31 octobre dernier pour le bâtiment sportif. La réception de la station trail est prévue pour novembre 2024. Le comité départemental de tennis pourra aménager dans le bâtiment dans quelques jours.

Le coût de l'opération est de 3.800.000 € TTC (3.167.000 € HT). Ce projet est subventionné au total à hauteur de 70%, soutenu par la Fédération française de tennis (150.000 €), le Comité départemental de tennis (100.000 €), la Dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID - 1.510.000 €) et la Région Nouvelle-Aquitaine (460.000 €).